

Avis sur l'industrie du bois d'oeuvre en Abitibi-Témiscamingue

Préparé par Luc Blanchette, économiste
septembre 2003

202

DB3

Projets de réserves de biodiversité des lacs
Vaudray et Joannès et du lac Sabourin

Importance de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue

Abitibi / Bale James

6212-01-203

Caractérisée par une intégration de ses activités d'exploitation, d'aménagement ou de protection de la forêt jusqu'à la première transformation du bois incluant les usines de panneaux, de pâte, de papier et de carton, des entreprises de deuxième transformation, d'une usine de cogénération et des activités de recherche¹, l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue constitue une filière de production en soi avec ses 280 entreprises et ses 7 688 emplois. En 2002, la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue (incluant Matagami et Lebel-sur-Quévillon) comptait 1 202 emplois en exploitation forestière, 805 emplois en services forestiers, 2 416 emplois dans les usines de sciage, 934 emplois dans les usines de panneaux et 1 637 emplois dans les usines de pâte, papier et carton, 619 autres emplois dans les usines de deuxième transformation du bois et 87 autres emplois dans les centres de recherche et l'usine de cogénération des résidus du bois.

L'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue et d'une partie du Nord-du-Québec			
Année 2003			
Secteurs d'activité	Nombre d'entreprises	Emplois	
Exploitation et service forestier	188	2 007	
• Exploitation forestière	154	1 202	
• Service forestier	34	805	
Première transformation du bois	47	4 987	
• Scierie	35	2 416	
• Panneaux	7	934	
• Pâte, papier et carton	5	1 637	
Deuxième transformation du bois	41	619	
Usine de cogénération et Forêt d'enseignement et de recherche	4	87	
Ensemble de l'industrie forestière	280	7 688	

¹ Les activités de recherche dans l'industrie forestière regroupe la Forêt d'enseignement et de recherche de Duparquet – URDFAT/UQAT (25 emplois), la Forêt d'enseignement de la Commission scolaire Harricana (15 emplois) et la Forêt Kinojévis du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue (7 emplois) ainsi que son nouveau Centre de transformation des résidus industriels forestiers (12 emplois).



Les retombées économiques de l'industrie forestière sont importantes dans cette partie du Québec. Les impacts de cette industrie sur le marché du travail sont de deux ordres : au premier plan, la masse salariale dans l'industrie forestière a un impact sur la consommation régionale (plus de 250 millions de \$ en masse salariale annuellement) et au deuxième plan sur les effets indirects (fournisseurs et sous-traitants) et les effets induits (commerces et services locaux). La présence des entreprises forestières assure l'occupation du territoire et permet le développement de l'infrastructure municipale, du secteur commercial, des services publics tels l'éducation, la santé et les services sociaux, de même que de l'ensemble des services privés. Le multiplicateur de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue serait, pour chaque emploi direct créé dans l'industrie forestière, de 0,5 autre emploi indirect et 0,1 emploi induit. Inversement, pour chaque emploi perdu dans le secteur forestier, il y aurait une perte de près de 0,6 emploi de façon indirecte et induite dans les entreprises locales. En Abitibi-Témiscamingue, tout comme au Québec, l'impact de cette industrie n'est pas sans effet sur le développement économique régional.

Le portrait de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue

La forêt est tellement importante en Abitibi-Témiscamingue que le couvert forestier représente plus de 85 % de la superficie totale soit 55 061 km² sur les 64 547 km². De ce couvert forestier, 93 % se retrouve en forêt publique et 7 % en forêt privée pour une valeur marchande brute de forêts productives de 444 501 000 m³. Au plan de la forêt privée, 8 200 propriétaires forestiers se partagent 3 675 km² de territoire forestier productif généralement à proximité des usines de transformation. En 2000-2001, près de 442 000 m³ de bois ont été récoltés sur les forêts privées, soit approximativement 9 % de bois consommé par les usines de première transformation de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours des années 90, la transformation des ressources forestières a connu une forte croissance en Abitibi-Témiscamingue. En effet, les volumes transformés de matière ligneuse se sont accrus de plus de 50 %. Il s'agit cependant d'une forte spécialisation puisque 89 % des 5 606 emplois de l'industrie du bois se retrouvent dans la première transformation du bois et qu'il y existe une forte concentration. De fait, s'il existe 35 scieries, 20 entreprises exploitent des usines dont la capacité est supérieure à 100 000 m³ / année et ces entreprises représentent 82 % de l'ensemble des activités de sciage de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et d'une partie du Nord-du-Québec. Ces entreprises de sciage sont intégrées à trois usines de panneaux de bois, trois usines de déroulage ainsi que quatre usines de pâte et papier. Par ailleurs, une quarantaine d'entreprises de seconde transformation offrent de l'emploi à 619 personnes. En 2000, selon les dernières données disponibles, les valeurs de livraison de cette industrie s'élevaient à 1 592 millions de \$ et une valeur ajoutée de 610 millions de \$ selon les données du MRNFP².

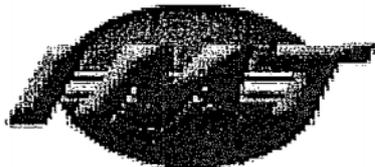
² Voir la publication du ministère des Ressources naturelles, de la Faunes et des Parcs (MRNFP) sur internet au <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/index.jsp>



Le contentieux du bois d'œuvre canadien sur le marché américain

Depuis l'expiration de l'entente de 1996, la situation de l'emploi dans l'industrie du sciage est durement affectée. Cette entente fixait des quotas aux exportations canadiennes de bois d'œuvre vers les États-Unis. Des quotas suffisamment élevés permettaient aux industriels forestiers canadiens d'opérer à plein régime leur usine de production de bois d'œuvre. En août 2001, l'imposition de droits compensatoires sur le bois d'œuvre (19 %); puis en novembre 2001, l'ajout des droits antidumping (10 %) ont grandement fragilisé l'industrie forestière canadienne. Plus récemment, l'annonce par le département américain du commerce d'un droit tarifaire de 29,01 % sur le bois d'œuvre canadien en mai 2002 a réjoui le lobby américain et indigné les industriels forestiers au Canada et au Québec. Ce taux sera supérieur dans le cas de certains gros exportateurs comme Abitibi-Consolidated et Tembec. Ce qui apparaissait comme une menace dans le temps, s'est révélée devenir une mesure protectionniste dans un objectif non avoué de maintenir anormalement élevé le prix de la ressource ligneuse du côté américain. Cela profite ainsi aux grands propriétaires de forêt privée de l'Ouest des États-Unis qui possèdent des forêts matures dans l'Ouest américain. Dès lors, il restera aux industriels forestiers canadiens deux recours : l'un devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'autre devant le tribunal de l'ALENA. Le 13 août 2003, l'ALENA a jugé que les droits compensatoires imposés par les États-Unis contrevenaient au droit national américain. Ce groupe spécial a donné au département américain du commerce 60 jours pour corriger sa détermination des droits compensatoires. Cette première décision de l'ALENA avantage globalement l'industrie forestière canadienne. Certes des ajustements devront se faire de part et d'autres de la frontière mais l'essentiel du litige devra passer par une renégociation. La décision finale de l'OMC est prévue pour le début de l'automne 2003.

Depuis le début de l'an dernier, il s'agit d'un drame économique pour 1 700 travailleurs qui ont perdu leur emploi dont 163 de façon définitive. Les entreprises de sciage qui ont effectué des mises à pied temporaires sont Abitibi-Consolidated (Chamneuf, Comtois et Senneterre), Commonwealth Plywood (Belleterre et Tee Lake pour leurs usines de sciage et de déroulage), Domtar (Val-d'Or, Malartic, Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Sullivan), Tembec (Témiscaming, Béarn), Scierie Gallichan et Matériaux Blanchet. Il s'agit généralement de fermeture ponctuelle variant entre 1 et 12 semaines, soit l'équivalent 7 981 personnes-années (l'an dernier 6 717) ou 153 personnes-années (l'an dernier 129) en considérant un équivalent temps complet. À cela s'ajoute, les 163 mises à pied pour une période de retour indéterminée. Dans l'ensemble, les effets directs et indirects de ces pertes d'emplois s'élèvent à un manque à gagner en masse salariale de 10,7 millions de \$ pour des déboursés totaux à la caisse de l'Assurance-emploi de près de 6,2 millions de \$, sans compter tous les coûts sociaux reliés aux problèmes de chômage pour les familles.



Les perspectives de développement de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue

Les problèmes vécus par l'industrie forestière sont nombreux, le manque d'approvisionnement dû aux nouvelles contraintes se rapportant aux aires protégées, aux nouvelles limites nordiques, aux coupes en mosaïque, les nouvelles règles de martelage pour les essences feuillues, les mauvaises conditions sur le marché américain, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et les difficultés financières peuvent également expliquer ces difficultés structurelles et conjoncturelles. Les entreprises affectées par de telles mesures en Abitibi-Témiscamingue sont relativement nombreuses.

En prenant en considération les volumes d'approvisionnement disponibles, le MRNFP reconnaît que les approvisionnements en matière ligneuse résineuse sont limités³. Certes quelques projets relèvent de la première transformation (bardeau de cèdre, bois d'œuvre de feuillus durs, de mélèze et de peuplier, paillis, etc..) mais la plupart sont liés à la deuxième transformation, tel séchage spécialisé, bois jointé, composantes de feuillus et de résineux, poutrelle en I, bois industriel, bois traité, etc... Toutes ces pistes de développement nécessiteraient des études de faisabilité approfondies, mais elles méritent d'être explorées⁴. Ces projets d'usines de première transformation du bois offrent des occasions d'affaires pouvant amener la création de 400 emplois. En ce qui concerne les projets de seconde transformation, le MRNFP évalue ces occasions d'affaires à près de 600 emplois. La réalisation de l'ensemble de ces projets serait facilitée par la participation des bénéficiaires de Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF). Depuis quelques années, tout projet d'investissement avait été écarté faute d'un climat favorable, ceci s'explique par le contentieux sur le bois-d'œuvre. Un dénouement favorable de cette crise pourrait créer un climat propice au développement de projets en deuxième et première transformation du bois. Bien sûr, d'autres scénarios peuvent se réaliser, dont d'autres intégrations, des fusions, des associations comme Tembec et Domtar sciage ou encore des rachats comme celui de Norbord sciage par Tembec.

Une main-d'œuvre jeune au plan professionnel et une main-d'œuvre vieillissante en certains domaines

Malgré un important contingent d'ingénieur forestier, de technicien forestier et de technicien en génie électrique et électronique, ces derniers sont relativement jeunes dans l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. Par ailleurs, certaines professions perdront d'ici 2010 leurs effectifs, ce sont les électriciens industriels (11 % de l'effectif), les opérateurs de machine à pâtes et papier (11 %), les soudeurs (12 %), les opérateurs de machine de fabrique de pâte à papier (13 %), les mécaniciens de chantier industriel (14 %) et les conducteurs de scie à chaîne (22 %).

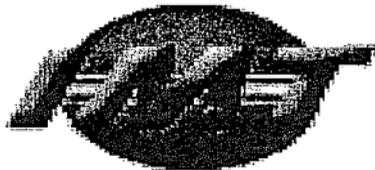
³ Selon le MRNFP, la baisse prévisible serait de l'ordre de 10 % à 20 %.

⁴ MRNFP, Stratégie de développement de l'industrie des produits forestiers en Abitibi-Témiscamingue, décembre 2000.



Liste des principales entreprises forestières de l'Abitibi-Témiscamingue et d'une partie du Nord-du-Québec - Année 2003

CTI	Nom de l'entreprise	Municipalité	Région	Emploi	Masses salariale estimée
2712	ABITIBI CONSOLIDATED	AMOS	8	265	13 250 000 \$
2512	ABITIBI CONSOLIDATED (SCIERIE)	CHAMPNEUF	8	100	3 500 000 \$
2512	ABITIBI CONSOLIDATED (SCIERIE)	COMTOIS	10	140	4 900 000 \$
2512	ABITIBI CONSOLIDATED (SCIERIE)	SENNETERRE	8	124	4 340 000 \$
2512	COMMONWEALTH PLYWOOD (SCIERIE)	BELLETERRE	8	47	1 645 000 \$
2521	COMMONWEALTH PLYWOOD (DEROULAGE)	TEE-LAKE	8	105	3 675 000 \$
2521	COMMONWEALTH PLYWOOD (DEROULAGE)	BELLETERRE	8	62	2 170 000 \$
2512	COMMONWEALTH PLYWOOD (SCIERIE)	TEE-LAKE	8	73	2 555 000 \$
2512	DOMTAR INC (MALARTIC)	MALARTIC	8	110	3 850 000 \$
2512	DOMTAR INC (VAL-D'OR)	VAL-D'OR	8	186	6 510 000 \$
2512	DOMTAR INC (LEBEL-SUR-QUEVILLON)	LEBEL-SUR-QUEVILLON	10	172	6 020 000 \$
2512	DOMTAR INC (MATAGAMI)	MATAGAMI	10	109	3 815 000 \$
2593	INDUSTRIES NORBORD (PANNEAUX)	VAL-D'OR	8	155	5 425 000 \$
2512	INDUSTRIES NORBORD (SENNETERRE)	SENNETERRE	8	198	6 930 000 \$
2512	INDUSTRIES NORBORD INC (LA SARRE)	LA SARRE	8	175	6 125 000 \$
2522	INDUSTRIES NORBORD INC (PANNEAUX)	LA SARRE	8	170	5 950 000 \$
2512	MATERIAUX BLANCHET INC	AMOS	8	158	5 530 000 \$
2711	NORKRAFT INC	LEBEL-SUR-QUEVILLON	10	503	25 150 000 \$
2512	SCIERIE GALLICHAN INC	LAUNAY	8	100	3 500 000 \$
2512	SCIERIE LANDRIENNE INC	LANDRIENNE	8	145	5 075 000 \$
2711	TEMBEC INC (CELLULOSE)	TEMISCAMING	8	634	31 700 000 \$
2512	TEMBEC INC (BÉARN)	BEARN	8	146	5 110 000 \$
2512	TEMBEC INC (LA SARRE)	LA SARRE	8	153	5 355 000 \$
2512	TEMBEC INC (SCIERIE TKL)	TEMISCAMING	8	56	1 960 000 \$
2512	TEMBEC INC (TASCHEREAU)	LA SARRE	8	150	5 250 000 \$
2521	TEMBEC INC (TEMLAM)	VILLE-MARIE	8	159	5 565 000 \$
2713	TEMBOARD	TEMISCAMING	8	182	9 100 000 \$
2711	TEMCELL	TEMISCAMING	8	53	2 650 000 \$
2593	UNIBOARD CANADA INC (VAL-D'OR)	VAL-D'OR	8	265	9 275 000 \$
Total des 29 principales entreprises forestières				4 895	195 880 000 \$



Liste des entreprises détentrices de CAAF de l'Abitibi-Témiscamingue et d'une partie du Nord-du-Québec en 2003

Bénéficiaire de CAAF	Type d'usine	Municipalité	Essences	Volume en m ³	
				En région	À l'extérieur
<i>Entreprise située en Abitibi-Témiscamingue, à Matagami ou à Lebel-sur-Quévillon</i>					
Abitibi Consolidated	Sciage	Comtois	Sab-Ép-Pig-Mél	681 700	0
Abitibi Consolidated	Sciage	Senneterre	Sab-Ép-Pig-Mél	388 800	0
Abitibi Consolidated	Sciage	Champneuf	Sab-Ép-Pig-Mél	250 400	0
CDEX	Sciage	Val-d'Or	Thuya	12 600	
Commonwealth Plywood	Sciage	Témiscamig	Bop-Boj-Ch-Ér-Hê-Til-Auf-Pib-Pir	155 600	0
Commonwealth Plywood	Sciage	Belleterre	Bop-Boj-Ch-Er-Hê-Til-Auf-Pib-Pir	65 700	50 000
Commonwealth Plywood	Déroulage	Témiscaming	Bop-Boj	19 600	9 000
Commonwealth Plywood	Déroulage	Belleterre	Bop-Boj-Ch	9 100	5 900
Domtar Malartic	Sciage	Malartic	Sab-Ép-Pig-Mél	346 500	0
Domtar Matagami	Sciage	Matagami	Sab-Ép-Pig-Mél	425 000	0
Domtar Quévillon	Sciage	Lebel-sur-Quévillon	Sab-Ép-Pig-Mél	747 000	0
Domtar Val-d'Or	Sciage	Val-d'Or	Sab-Ép-Pig-Mél	413 800	60 200
Groupe Cambium	Sciage	Senneterre	Pig	26 650	0
Matériaux Blanchet	Sciage	Amos	Sab-Ép-Pig-Mél	350 600	0
Norbord Panneaux	Panneaux	La Sarre	Bop-Peu	350 800	0
Norbord Panneaux	Panneaux	Val-d'Or	Bop-Peu	341 000	0
Norbord Sciage	Sciage	Senneterre	Sab-Ép-Pig-Mél	605 000	0
Norbord Sciage	Sciage	La Sarre	Sab-Ép-Pig-Mél	408 500	0
Optibois	Sciage	Barraute	Sab-Ép-Pig-Mél	85 000	0
Produits forestiers miniers Abitibi	Sciage	Val-d'Or	Sab-Ép-Pig-Mél	10 000	0
Scierie Bionor	Sciage	Beaudry	Boj-Pib-Pir-Sab-Ép-Pig-Mél	2 500	0
Scierie Gallichan	Sciage	Launay	Sab-Ép-Pig-Mél	270 500	0
Scierie Landrienne	Sciage	Landrienne	Sab-Ép-Pig-Mél	232 100	0
Scierie Lepaqco	Sciage	St-Eugène-de-Guigues	Bop	4 700	0
Société en commandite Lamneg	Panneaux	Senneterre	Bop-Boj-Er-Sab-Ép-Pig-Mél	97 200	0
Tembec	Pâte et papier	Témiscaming	Bop-Ér-Peu-Pru	363 400	0
Tembec Béarn	Sciage	Béarn	Sab-Ép-Pig-Mél	377 000	0
Tembec La Sarre	Sciage	La Sarre	Sab-Ép-Pig-Mél	258 800	0
Tembec Taschereau	Sciage	Taschereau	Sab-Ép-Pig-Mél	366 200	0
Tembec Temlam	Panneaux	Ville-Marie	Bop-Peu	47 500	0
Tembec TKL	Sciage	Témiscaming	Ch-Ér-Hê-Auf-Pib-Pir-Pru	107 600	0
Volume annuel de bois consommé en m³				7 822 250	125 100

